



Maîtriser les dispositions de la réglementation ADR (chapitre 1.3 de l'ADR)

InterFora
Performances

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaître les dangers et risques liés aux produits chimiques.
- Connaître la réglementation européenne en matière de produits chimiques dangereux.
- Identifier et maîtriser les dispositions de la réglementation ADR (Transport de matières dangereuses sur route).

PUBLIC

Les populations devant suivre la formation (selon l'ADR) sont les personnels effectuant :

- Les achats de transport de Matières Dangereuses.
- Les achats d'emballages de Matières Dangereuses.
- La gestion opérationnelle des transports.
- Le soutien administratif.

CONTENU

Formation aux risques chimiques

- Les produits chimiques et leurs dangers
- L'identification des produits chimiques dangereux (réglementation européenne)
- La connaissance des dangers par la compréhension de l'étiquetage
- La FDS et son utilisation
- La prévention et la conduite à tenir en cas de dysfonctionnement

Formation à la nouvelle réglementation ADR (Transport de matières dangereuses sur route)

- Le contexte réglementaire
- Le risque transport
- La réglementation ADR
- Le classement des matières
- L'emballage, le conditionnement, l'étiquetage et le marquage des colis et GVR
- La documentation et les signes de sécurité
- La signalétique des véhicules
- Les conditions de chargement et déchargement
- Documents de transport
- Exemptions partielles et totales
- Règles particulières (instructions spéciales)
- Les responsabilités transporteur/chauffeur/client

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- L'apport de connaissances est accompagné de présentations audiovisuelles, d'exercices concrets et de mises en situation qui permettront aux stagiaires d'utiliser des documents réglementaires. (Il est nécessaire d'apporter une version papier de la réglementation ADR)

DUREE - COUT

Durée : 2 jours

Coût : Nous consulter

